

Communication électronique avec les autorités via IncaMail

Instructions pour l'enregistrement de votre adresse dans le répertoire des participants eGov

1 Condition

Vous avez déjà un compte chez IncaMail.

2 Enregistrement dans le répertoire des participants eGov

1. Connectez-vous à IncaMail avec votre adresse électronique et votre mot de passe.

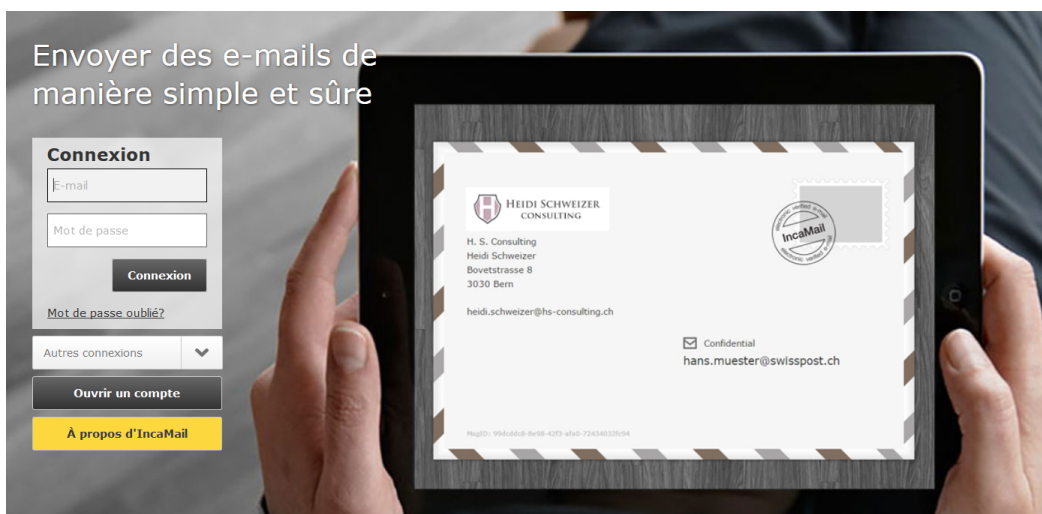


Image 1 : capture d'écran de www.incaemail.com © La Poste Suisse SA

2. Continuez sous « Paramètres ».

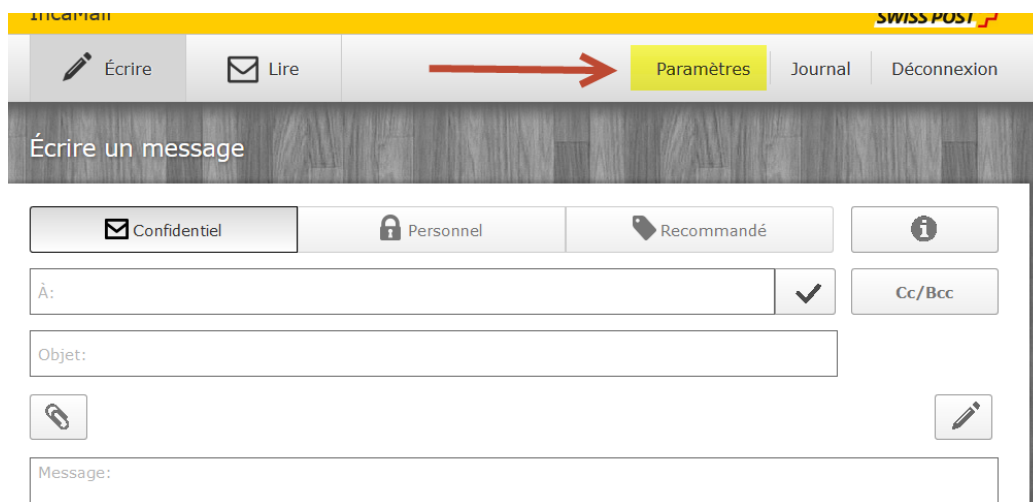


Image 2 : capture d'écran de www.incamail.com © La Poste Suisse SA

3. Sur la page « Paramètres », **tout en bas de la page**, cliquez sur « Configurer les recommandés ».

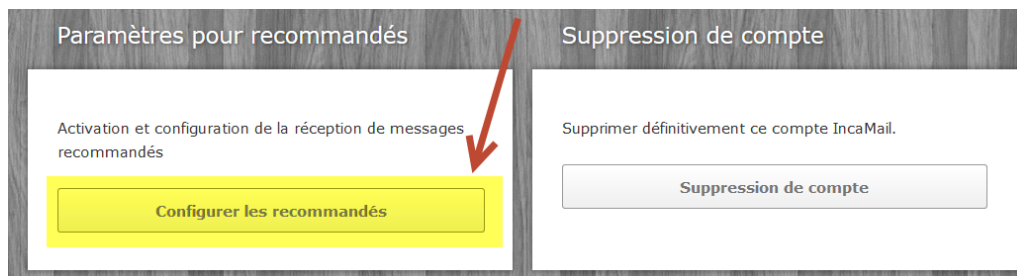


Image 3 : capture d'écran de www.incamail.com © La Poste Suisse SA

4. Dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur « Configurer ».

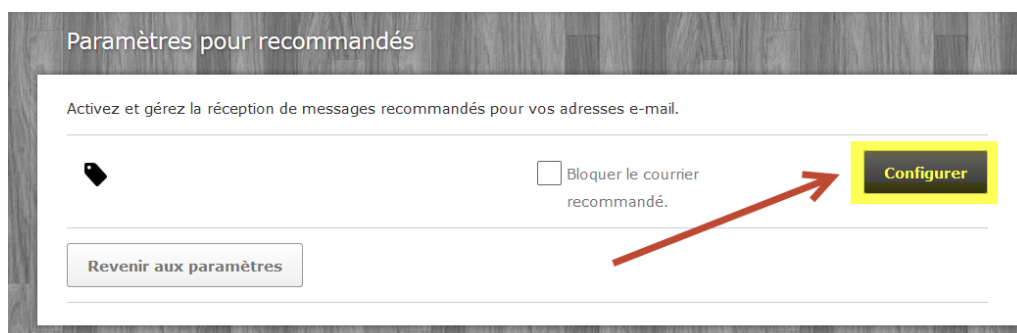


Image 4 : capture d'écran de www.incamail.com © La Poste Suisse SA

5. Dans la nouvelle fenêtre, cliquez sur « Modifier l'entrée ».

Configuration de recommandés pour

L'adresse e-mail est inscrite comme suit.

Type: Particulier

Nom affiché:

| | Inscrit | Visible |
|---------------------------------|---------|---------|
| Répertoire eGov Suisse: | non | non |
| Liste des recommandés IncaMail: | oui | non |

Revenir aux paramètres

Modifier l'entrée

Image 5 : capture d'écran de www.incamail.com © La Poste Suisse SA

6. Dans la nouvelle fenêtre, sélectionnez l'option qui convient, puis cliquez sur « Continuer ».

Sélectionnez la manière dont l'adresse apparaîtra dans le répertoire:

Particulier

Collaborateur

Administration

Société

Annuler

Continuer

Image 6 : capture d'écran de www.incamail.com © La Poste Suisse SA

7. Dans la nouvelle fenêtre, cochez la case « Inscrit » à côté de « Répertoire eGov Suisse » et cliquez sur « Continuer ».

Sélectionnez les paramètres de répertoire:



The screenshot shows a registration form with a header bar. Below the header, there is a text input field. Underneath, there are two rows of checkboxes. The first row is labeled 'Répertoire eGov Suisse:' and has two checkboxes: 'Inscrit' (checked) and 'Visible' (checked). The second row is labeled 'Liste des recommandés IncaMail:' and has two checked checkboxes. A red arrow points to the 'Inscrit' checkbox. At the bottom of the form, there are two buttons: 'Retour' on the left and 'Continuer' on the right.

Vous pouvez choisir si votre adresse e-mail sera «inscrite» et visible dans le répertoire des recommandés IncaMail et/ou dans le répertoire eGov de Suisse. «Inscrit» signifie que l'adresse e-mail peut être jointe par cette voie. «Visible» signifie qu'on peut la rechercher dans la liste. Le répertoire eGov Suisse est exploité par l'Office fédéral de la justice en Suisse et ceux qui y sont inscrits sont automatiquement visibles. Il contient les adresses e-mail de tous ceux qui se sont inscrits sur l'une des plateformes d'expédition reconnues pour la communication administrative suisse. La liste des recommandés IncaMail est tenue par IncaMail et ne peut être consultée que par les utilisateurs IncaMail. Elle comprend toutes les adresses e-mail des personnes qui ont activé la réception de recommandés auprès de IncaMail.

[Plus d'informations](#)

Image 7 : capture d'écran de www.incamail.com © La Poste Suisse SA

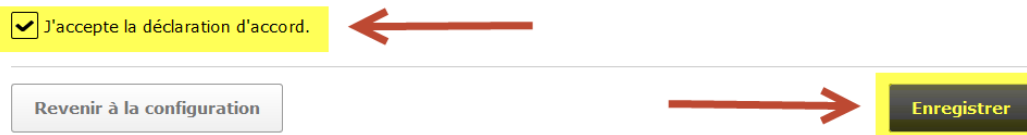
8. Acceptez la déclaration d'accord et cliquez sur « Enregistrer ».

Acceptez la déclaration d'accord.

Le client donne son accord de principe pour recevoir sur l'adresse e-mail définie des messages IncaMail du mode d'expédition «recommandé» et d'assumer l'effet juridique correspondant.

Dans des cas individuels, l'effet juridique des messages électroniques envoyés et reçus par le mode d'expédition IncaMail «recommandé» s'oriente sur la réglementation applicable et sur la pratique des tribunaux et administrations de l'ordre juridique national compétent pour l'évaluation ainsi que sur d'éventuels accords privés existants. La clarification soignée de l'effet juridique et de la recevabilité de messages transmis par voie électronique dans des cas individuels est exclusivement du ressort du client.

Par ailleurs, concernant l'effet juridique et l'admissibilité du mode d'expédition IncaMail «recommandé», nous renvoyons vers les dispositions correspondantes dans les CGV IncaMail etc. ou - s'il existe - le contrat pour clients professionnels. Les CGV peuvent être consultées sur le site [Web ici](#).



The screenshot shows the bottom part of the registration form. There is a checkbox labeled 'J'accepte la déclaration d'accord.' which is checked. A red arrow points to this checkbox. Below it, there are two buttons: 'Revenir à la configuration' on the left and 'Enregistrer' on the right. The 'Enregistrer' button is highlighted with a yellow border and a red arrow points to it.

Image 8 : capture d'écran de www.incamail.com © La Poste Suisse SA

Vous recevrez ensuite un code par courrier que vous pourrez utiliser pour activer votre adresse électronique dans IncaMail pour la communication électronique avec les autorités.

Après réception du code d'activation, veuillez vous connecter à votre compte IncaMail et saisir le code.

Suivez ensuite la procédure décrite ci-dessus pour vérifier que votre adresse électronique figure bien dans le répertoire des participants eGov et qu'elle peut faire l'objet d'une recherche.

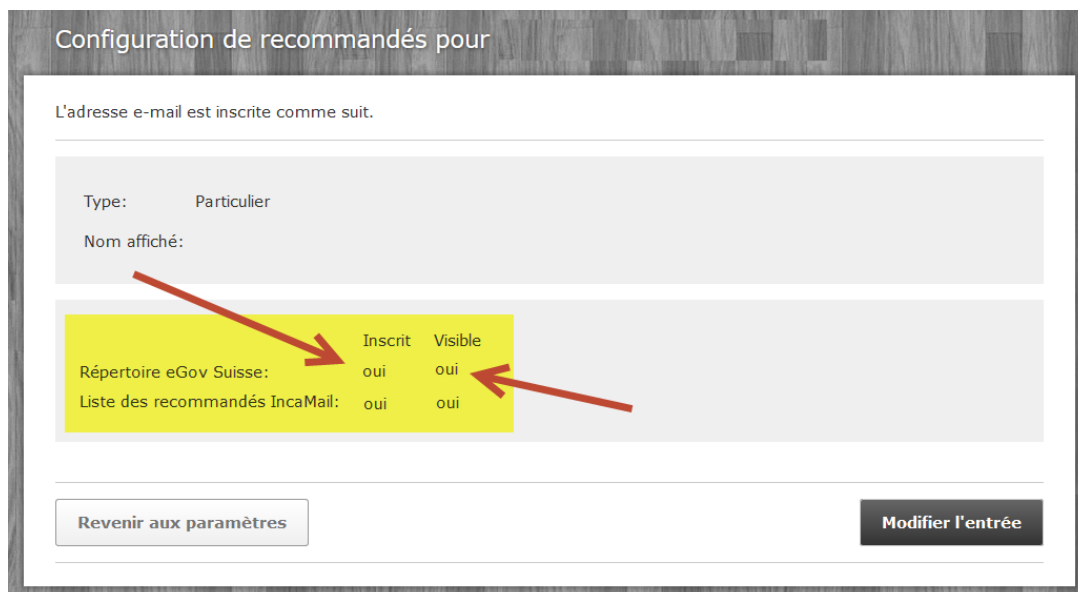


Image 9 : capture d'écran de www.incaemail.com © La Poste Suisse SA

Dès que vous aurez vérifié que votre adresse figure bien dans le répertoire des participants eGov, vous pourrez nous informer, en nous écrivant un courriel à tm.admin@ekomm.ipi.ch, patent.admin@ekomm.ipi.ch ou design.admin@ekomm.ipi.ch, de tous les titres de protection pour lesquelles vous souhaitez utiliser à l'avenir l'adresse électronique enregistrée dans le répertoire des participants eGov comme adresse de communication des écrits de l'IPI.